

Motion de Mmes Isabel Nerny, Monique Guignard, MM. Jean-Pascal Perler et Jean-Charles Lathion: «Prolongation des horaires d'été pour les Mouettes genevoises».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 14 novembre 2000)

MOTION

Considérant:

- que Genève est une ville touristique, que la rade est d'une grande beauté, que les Mouettes genevoises sont très prisées des Genevois et de nos visiteurs étrangers, que monter dans une mouette afin d'aller sur l'autre rive évite de prendre sa voiture, qu'en été il fait jour jusqu'à 22 h;
- que l'horaire actuel pour avril-mai et septembre-octobre est de 7 h 30 à 18 h et, pour juin-juillet-août, de 10 h à 19 h seulement,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à négocier avec les TPG afin que l'horaire des Mouettes genevoises soit prolongé jusqu'à 22 h, en été.